

Année scolaire 2019-2020

Restitution des manuels scolaires et des ordinateurs (prêtés lors du confinement)

La restitution des livres et des ordinateurs (avec les chargeurs) se fera le jeudi 25 ou le vendredi 26 juin

1. Préparation des manuels

A la maison, les élèves devront vérifier l'état de leurs manuels :

Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir enlever les couvertures des manuels (les couvertures peuvent être conservées uniquement si elles sont en excellent état), les nettoyer (passer un chiffon humide), les réparer (si besoin) et mettre le nom et l'année scolaire sur chaque manuel (sur le tableau de la première page des manuels si cela n'a pas déjà été fait).

Les Manuels de mathématiques doivent être conservés pour les élèves de 5^e et 4^e (manuel de cycle 4).

2. Retour des manuels scolaires

Les élèves, rapporteront leurs manuels et les ordinateurs avec les chargeurs selon l'horaire prévu.

En cas de dégradation constatée, de livre non rendu ou perdu, une facture sera remise à l'élève.

Tarif des dégradations :

Niveau 1 : 2,00 € (légèrement abîmé)

Niveau 2 : 6,00 € (coins, reliure ou couverture abîmés)

Niveau 3 : les manuels scolaires perdus, non rendus ou inutilisables car trop dégradés seront facturés au prix de rachat d'un ouvrage neuf.

Les factures devront être réglées à l'intendance (sous forme de chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du collège les Sables d'Or ou en espèces).

3. Les élèves se présenteront à l'entrée du collège selon l'ordre de passage établi.

	Jeudi 25 juin	Vendredi 26 juin
9h00	305	302
9h20	505	502
9h40	405	402
10h00	605	601
10h20	501	303
10h40	301	503
11h00	401	603
11h20	606	403
11h40	504	602
13h30	604	
13h50	304	
14h10	404	